

CONSEIL MUNICIPAL

Du 10 octobre 2024

Le dix octobre deux mille vingt-quatre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Hervé FLORCZAK, Maire.

Étaient présents :

Monsieur Hervé FLORCZAK, Maire

Monsieur Hamid BACHIR, Madame Christelle SAINT-JUST CAPALITA, Monsieur Eric LOBRY, Madame Najad LAICH, Monsieur Don Abasse BOUKARI, Madame Audrey NAKACHE, Monsieur Maxime LOUBAR et Madame Julie PERREGAUX, adjoints,

Madame Muriel TARTARIN, Madame Siham TOUAZI et Madame Christine CATARINO conseillères déléguées,

Madame Guermia APHAYAVONG, Monsieur Yaël RADOLANIRINA, Madame Valérie Zwilling, Monsieur Samir TAMINE, Monsieur Jonathan LEBON, Madame Célia CHIACK, Madame Olga DURAN, Monsieur Jean-Claude FARAIN, Monsieur Pierre KIANI, Madame Laurence JOUSSEAUME, Madame Marina HARPON et Monsieur Brice ERRANDONEA, conseillers.

Étaient absents, ayant donné pouvoir :

Monsieur Luc DOGBEY	<i>Pouvoir à</i>	Madame Siham TOUAZI
Monsieur Jérémy CAYZAC	<i>Pouvoir à</i>	Madame Guermia APHAYAVONG
Monsieur Thibault LEROUX	<i>Pouvoir à</i>	Madame Najad LAICH
Madame Florence FOURNIER	<i>Pouvoir à</i>	Madame Laurence JOUSSEAUME
Madame Fabienne BATTAGLIOLA	<i>Pouvoir à</i>	Madame Marina HARPON

Étaient absentes : Madame Françoise CORDIER et Nathalie VAUTIER

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33
Nombre de conseillers municipaux présents : 26
Nombre de conseillers municipaux absents : 2
Nombre de conseillers municipaux ayant donné pouvoir : 5
Soit nombre de conseillers municipaux présents et représentés : 31

Secrétaire de séance : Madame Laurence JOUSSEAUME

Date de convocation : 4 octobre 2024

OBJET : Versement d'une subvention exceptionnelle « Chasse aux œufs 2024 » pour l'association « P'tits Chats Pitres »

DÉLIBÉRATION N° 13 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10/10/2024

VU la loi n°82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 1611-4,
VU la délibération n° 20 du conseil municipal du 28 mars 2024, attribuant une subvention de 1 350 € à l'association « P'tits Chats Pitres » pour l'organisation de la Chasse aux œufs au titre de l'année 2024,
VU l'avis de la commission « Solidarités et animation du territoire » en date du 1^{er} octobre 2024,

CONSIDÉRANT la volonté municipale d'organiser une Chasse aux œufs, qui se veut être un événement festif et familial, tout en y ajoutant une dimension éducative et créatrice de lien social,

CONSIDÉRANT la volonté municipale de développer le pilotage d'événement par des associations et de soutenir le tissu associatif et son rayonnement,

CONSIDÉRANT la capacité de l'association « Petits Chats Pitres » pour mener un tel événement et rassembler un public très important,

CONSIDÉRANT qu'au regard du bilan financier de la manifestation, la somme de 650 € permet de couvrir les surcoûts induits dus à la forte participation du public à cet événement éducatif qui participe à l'apprentissage de la lecture,

Sur le rapport de Madame Julie PERREGAUX,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **ACCORDE** le versement d'une subvention exceptionnelle de 650 € à l'association « P'tits Chats Pitres »,
- **INDIQUE** que les crédits sont inscrits au budget 2024.

Publié le 21 octobre 2024

Fait et délibéré le 10 octobre 2024



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif auprès de l'Administration ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise (la Cour Administrative d'Appel compétente étant celle de Versailles) dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication